

Programme de formation IO4 / Brochure /

MODULE5

PRÉVOYANCE VIEILLESSE & PATRIMOINE

Contenu

POURQUOI LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE ?	4
LA PENSION LÉGALE	5
Qu'est-ce que la pension légale ?	5
Comment est calculée la pension légale ?	7
LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE D'ENTREPRISE	9
Que signifie opérationnel ?	9
ATTENTION ! À quoi dois-je faire attention ?	11
LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE PRIVÉE	13
Quel est l'intérêt d'un compte d'épargne ?	13
Les taux d'intérêt vont-ils augmenter ?	15
Qu'est-ce que l'épargne en fonds ?	17
Que sont les actions et un ETF ?	18
Quel est l'intérêt de l'épargne en fonds ?	19
Des dividendes pour l'épargne en fonds ?	21
Que se passe-t-il en cas de hausse ou de baisse des cours ?	23
Comment profiter des hausses et des baisses de prix ?	24
Un patrimoine avec des mensualités d'épargne ?	28
Un patrimoine avec des mensualités d'épargne et un versement unique ?	29
Et l'assurance-vie ?	33

POURQUOI LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE ?

Il existe trois piliers de la PRÉVENTION DE LA VIEILLIE (souvent appelée retraite).

- Pension légale
- Prévoyance professionnelle
- Prévoyance privée

DIALOGUE

- "Pourquoi dois-je penser dès maintenant à ma prévoyance vieillesse ou à ma retraite ? Et épargner en plus"
- "Pour avoir un peu d'argent quand on sera vieux. Il faut commencer très tôt !"
- "Je cotise pourtant chaque mois à la pension légale. C'est largement suffisant".
- "Malheureusement, ce n'est pas le cas. Sinon, on ne parlerait pas des trois piliers pour la prévoyance vieillesse".
- Qu'est-ce que c'est ?
- Nous avons une pension légale.
- Je les paie chaque mois avec mon salaire
- Oui, puis la prévoyance d'entreprise ou la retraite
- C'est le patron qui paie, non ?
- Oui, et la prévoyance privée. C'est là que nous déterminons combien nous épargnons chaque mois. Ainsi, nous aurons plus d'argent quand nous serons vieux.
- "C'est vrai - j'entends toujours ça. Il faut que nous nous en occupions maintenant aussi - même si c'est encore si loin".

La pension légale (prévoyance étatique) ne suffit malheureusement pas toujours à la retraite.

La vie devient de plus en plus chère. La pension légale sera légèrement augmentée, mais ne sera pas aussi élevée que ton dernier salaire net.

LA PENSION LÉGALE

Qu'est-ce que la pension légale ?

La pension légale est obligatoire. C'est une pension publique. Elle est gérée par l'État. Elle est destinée à tous les salariés.






PRÉCIS / CONCRET

Quel est le niveau des pensions ?

Le niveau de pension désigne le rapport entre les revenus de l'activité professionnelle et la future pension de retraite.

L'étude de l'OCDE ne prend en compte que les prestations de retraite des régimes obligatoires publics et privés, et non la prévoyance vieillesse privée.

Ci-joint un tableau des pensions nettes pour un salarié moyen.

		Niveau de pension Gagnant moyen	Revenu net moyen par mois	Retraites moyennes par mois (après 45 ans de travail)
	Suisse	44,3%	€ 5.842	€ 2.588
	Luxembourg	90,1%	€ 3.549	€ 3.197
	Allemagne	51,9%	€ 2.639	€ 1.370
	Belgique	66,2%	€ 2.508	€ 1.660
	Pays-Bas	80,3%	€ 3.116	€ 2.499
	France	73,6%	€ 2.214	€ 1.629
	Autriche	89,9%	€ 2.694	€ 2.422
	Italie	91,8%	€ 1.802	€ 1.654
	Espagne	83,4%	€ 1.804	€ 1.504
	Suède	53,4%	€ 2.859	€ 1.527
	Pologne	35,1%	€ 818	€ 287
	République tchèque	60,3%	€ 977	€ 589

Source : OCDE

DIALOGUE

- "Mon père n'a que sa pension salariale et il a assez d'argent".
- "Bien sûr - mais notre pension de retraite n'est plus basée sur notre salaire, mais sur l'argent que nous avons cotisé plus quelques autres facteurs. Cela signifie que notre pension dépend de nos cotisations - c'est-à-dire de ce que nous avons payé en cotisations. Ma pension ne sera que de 323,00 € par mois et tu recevras que 439 euros" !
- "De quoi vivrons-nous quand nous serons à la retraite ? C'est déjà ce que coûte notre appartement" !
- "C'est le sujet. C'est pourquoi tu dois te préoccuper d'une retraite complémentaire. Il s'agit des trois piliers de la retraite !" .

Comment la pension légale est-elle calculée ?

Dans tous les cas, ce que tu recevras à la retraite dépendra de manière décisive du nombre d'années de cotisations que tu auras versées. Sinon, tu auras un déficit de couverture pour cette période. Ta pension sera alors bien inférieure à celle indiquée dans le tableau.

La pension légale de l'État est

- 1) mesuré à la contribution que tu as payée
- 2) à la durée de perception de la rente.

La pension coûte de l'argent. Le montant que chacun doit payer dépend du montant de son salaire. La règle générale est la suivante : petit salaire, petite cotisation - salaire élevé, cotisation élevée. Tu paies toujours, avec ton employeur, une partie de ton salaire brut en tant que cotisation pour la pension publique.

Tes cotisations te donnent droit à une pension d'État. Le montant de la pension que tu peux espérer est indiqué sur ta notification de pension. Celle-ci t'est généralement envoyée une fois par an.

Dans la plupart des pays de l'UE, tu dois avoir cotisé au moins 5 ans. Tu peux te faire rembourser les cotisations versées si tu as cotisé moins de 5 ans et que tu as atteint l'âge de la retraite. Mais dans de nombreux cas, il peut être plus avantageux de compenser les périodes manquantes par des versements spéciaux volontaires et de s'assurer une pension.

La pension légale (prévoyance étatique) ne suffit malheureusement pas toujours à la retraite.

La vie est de plus en plus chère. La pension légale est certes légèrement augmentée en permanence, mais elle reste dans la plupart des pays bien en deçà de ton dernier salaire net.

**PRÉCIS /
CONCRET**

Mais même indépendamment de la pension, il est important que tu épargnes régulièrement. Une petite fortune peut aussi être le point de départ pour l'achat d'un bien immobilier. Ou cela peut te servir d'amortisseur de risque s'il t'arrive quelque chose. Et si tu ne fais qu'épargner, c'est aussi bon pour ta vie de retraité. En tant que retraité, tu as aussi besoin d'argent - parfois même plus, par exemple si tu tombes malade de manière chronique.

Ce que tu recevras comme pension dépendra de manière décisive du nombre d'années que tu auras cotisées.

IMPORTANT !

Dans les années à venir, la pension sera sous pression en raison du départ à la retraite des baby-boomers. Les baby-boomers sont des personnes nées dans les classes d'âge qui ont eu beaucoup d'enfants. Les pays de l'UE veulent atténuer le problème en travaillant plus longtemps.

Mais à l'avenir, le montant de la pension pourrait diminuer malgré une durée de travail plus longue - avec une espérance de vie toujours plus longue.

Les femmes qui ont des enfants sont désavantagées. Une réduction à 50% du temps de travail, le chômage ou le travail de courte durée ont une influence sur ta future pension légale. Ta pension sera moins élevée si tu ne cotises pas.

C'est pourquoi : quel que soit le pays dans lequel tu travailles, il est important d'avoir une prévoyance vieillesse privée supplémentaire.

LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE D'ENTREPRISE

Que signifie "au sein de l'entreprise" ?

La pension de retraite d'entreprise (prévoyance) est une pension complémentaire à la pension légale. En tant que salarié, tu peux compléter ta future pension avec une prévoyance vieillesse d'entreprise. On l'appelle aussi retraite d'entreprise ou caisse de pension.

Ton employeur - c'est-à-dire ton patron - paie les cotisations comme partie de ton salaire. Tu ne les reçois pas sous forme de salaire. Mais plus tard, à la retraite, tu recevras cette somme. Soit en une seule fois, soit sous forme de rente mensuelle supplémentaire.

La pension d'entreprise est gérée soit par ton employeur, soit par une assurance privée. Dans le cas de la prévoyance vieillesse d'entreprise, ton employeur peut conclure une assurance pour la gestion des fonds.

Il existe dans tous les pays des dispositions légales très strictes. Et elles doivent être respectées par l'employeur.

IMPORTANT !

Dans le cadre de la prévoyance vieillesse d'entreprise, ton employeur a généralement conclu un contrat avec une assurance. Mais il ne peut pas non plus choisir librement. Comme tu l'as appris, les taux d'intérêt sont pratiquement de 0%, même pour les assurances-vie. Dans tous les pays, il existe des dispositions légales très strictes. Et l'employeur doit les respecter.

Comme ton employeur te paie chaque mois soit la totalité, soit une partie de tes mensualités, c'est une bonne chose. D'un autre côté, la prévoyance vieillesse d'entreprise est extrêmement complexe. Il y a malheureusement beaucoup de modèles différents.

DIALOGUE

- "Une telle prévoyance vieillesse d'entreprise, c'est super, non ? Comme ça, tu auras une deuxième retraite".
- "Oui, c'est vrai. Et si ton employeur paie les cotisations, cela ne te coûte rien non plus".
- "Eh bien, cela fait partie de ton salaire. Tout comme tu as droit à une voiture de société dans certaines professions. Est-ce que c'est vraiment mieux que la pension légale ?"
- "Je ne sais pas non plus si elle est meilleure mais c'est un plus. Cependant, comme pour la pension légale, le nombre d'années de cotisation est déterminant. Si tu changes à nouveau de travail après une courte période, il se peut que tes cotisations ne soient pas prises en compte pour cette courte période. Elles sont alors perdues".

- "Oh là là - je m'en doutais. Et si je veux acheter un appartement, est-ce qu'on peut l'utiliser comme capital propre" ?
- "Je ne pense pas. Jusqu'à la retraite, tu ne peux pas y accéder facilement. C'est comme pour la pension légale. Mais parfois, il y a aussi une assurance décès".
- "Assurance décès" ?
- "Oui, quand tu mourras, ta famille recevra une somme. C'est le seul moyen de les dissoudre avant... hahaha..."

D'ailleurs, en tant qu'indépendant - et surtout en tant qu'indépendant solo - tu n'as pas de prévoyance vieillesse d'entreprise. Mais si ton entreprise est plus grande et compte quelques employés, tu peux également mettre en place une prévoyance vieillesse d'entreprise pour tes employés et toi-même.

ATTENTION !

Le principe est le suivant : Si ton employeur paie les mensualités de la prévoyance vieillesse de l'entreprise, c'est toujours une bonne chose. Mais dans ce cas, cette pension de retraite fait aussi partie de ton salaire.

IMPORTANT !

La prévoyance vieillesse d'entreprise est très complexe. Il y a tellement de variantes. Même si elle existe pour tous les salariés dans des pays comme la Suisse et le Liechtenstein, il y a aussi des différences dans les contrats d'un employeur à l'autre.

En principe, une prévoyance vieillesse d'entreprise est toujours intéressante si ton employeur paie tout ou partie des cotisations. C'est aussi une partie de ton salaire. Mais cela ne sera versé qu'au moment de la retraite. Tu dois absolument le prendre avec toi. Le principe est le suivant : plus ton employeur paie, mieux c'est. Moins il en paie, moins bien c'est.

Malheureusement, la prévoyance vieillesse d'entreprise n'est pas flexible. Il existe des régimes de retraite professionnelle à haut rendement, mais aussi des régimes à faible rendement. Cela dépend de ce que l'employeur a choisi. Tu n'as aucune influence sur ce choix et la plupart du temps, les fonds sont investis dans des assurances-vie.

La prévoyance vieillesse d'entreprise ne remplace en aucun cas ta prévoyance vieillesse privée. Tu ne peux pas la dissoudre ou y "puiser" si tu veux utiliser l'argent pour acheter un bien immobilier par exemple.

PRÉCIS / CONCRET

Avantage fiscal ou inconvénient pour la retraite ?

Si tu paies volontairement une partie des mensualités, tu dois faire un calcul précis. L'argument de l'avantage fiscal est toujours avancé. Cela signifie que tu économises des impôts sur tes contributions volontaires à la prévoyance vieillesse de l'entreprise, car elles sont versées directement "du brut". Tu paies donc moins d'impôts.

Mais cela signifie que tu paies moins pour la prévoyance vieillesse de l'État, car cela dépend de ton revenu brut. Celui-ci est maintenant plus faible si tu paies des cotisations volontaires.

De plus, à l'âge de la retraite, tu devras payer des impôts sur ces paiements de pension.

Tout cela est très complexe. C'est pourquoi tu devrais te faire conseiller sur les contributions volontaires à la prévoyance vieillesse de l'entreprise. Mais pas par le biais d'un représentant en assurances, mais plutôt par celui de la protection des consommateurs.

LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE PRIVÉE

La prévoyance vieillesse privée est le troisième pilier. Elle est absolument essentielle, mais tu dois t'en occuper entièrement seul. Pour cela, tu peux choisir le meilleur produit. Nous te présentons maintenant ces produits.

Quel est l'intérêt d'un compte d'épargne ?

Le compte d'épargne est un classique de l'épargne. Bien qu'il n'y ait plus d'intérêts depuis des années, la plupart des gens continuent à aimer leur compte d'épargne. Pourquoi ? Les gens veulent de la sécurité - pas de risque.

Depuis 2016, il n'y a pratiquement pas d'intérêts. Le taux d'intérêt de ton livret d'épargne s'oriente vers le taux directeur de la Banque centrale européenne [BCE]. Et celui-ci est à 0,0% depuis 2016. Pour les dépôts des banques, le taux d'intérêt est même négatif.

Si tu as de la chance, tu trouveras une banque qui te versera 0,1% d'intérêts par an sur ton compte d'épargne. Mais ce n'est que sur appel ou pour une courte durée. Si tu as économisé beaucoup d'argent, tu devras même payer des intérêts de pénalité.

PRÉCIS / CONCRET

Les dépôts d'épargne sont-ils sûrs ?

La plupart des épargnants qui ont un compte d'épargne veulent de la sécurité. Et celle-ci existe avec les comptes d'épargne :

Les clients des banques dans un pays européen ou en Suisse bénéficient d'une garantie des dépôts de l'UE . Les dépôts d'épargne sont protégés jusqu'à 100.000,00 € par banque et par client. Pour cela, les banques ont mis en place des fonds de garantie dans les pays. Ceux-ci garantissent à chaque épargnant cette somme de 100.000,00 € pour ses dépôts.

Ainsi, bien qu'il n'y ait pas d'intérêts, la plupart des épargnants continuent à placer leur argent sur leur livret d'épargne. Voici quelques chiffres sur le montant moyen de la fortune que chacun a épargné à titre privé :

DIALOGUE :

- "Pourquoi la plupart des gens continuent-ils à épargner de l'argent sur un compte d'épargne ? Il n'y a pratiquement pas d'intérêts depuis des années. Et regarde combien il y a déjà d'économies par personne. C'est fou !"
- "Oui, c'est complètement fou. Les gens veulent de la sécurité. Et les dépôts sont garantis sur le compte jusqu'à 100.000,00 € dans chaque pays".

- "Garanti ?"
- "Oui, si la banque fait faillite, une société officielle te rembourse jusqu'à 100.000,00 €. L'argent est donc en sécurité".
- "Aha - les gens veulent la sécurité et renoncent donc aux intérêts" ?
- "C'est comme ça. Et ils épargnent chaque année davantage. Alors qu'il existe de si bonnes alternatives qui permettent aussi de faire fructifier son argent au fil des ans".
- "Wow - je veux savoir maintenant. Quelques euros sur un compte d'épargne pour 0,1% - ce n'est pas grand. Je veux épargner correctement et que mon argent fructifie".

Les taux d'intérêt vont-ils augmenter ?

IMPORTANT !

Le taux d'épargne est un pourcentage que tu reçois chaque année pour avoir ton argent sur ton compte d'épargne.

Les taux d'épargne tournent autour de 0% depuis des années. Certains espèrent que les taux d'intérêt vont remonter. Est-ce que cela va bientôt arriver ?

La Banque centrale européenne [BCE] décide du taux directeur dans les pays de l'EURO. Suite à la crise de Corona, tous les pays se sont fortement endettés. Il a fallu verser beaucoup d'indemnités de chômage partiel et de compensation aux entreprises. De nombreux pays étaient de toute façon déjà fortement endettés.

De plus, l'Union européenne et la BCE "pompe" toujours plus d'argent sur le marché. Ne vous attendez donc pas à une hausse rapide des taux d'épargne. Ceux-ci resteront probablement à 0% au cours des dix prochaines années.

Dialogue :

- "Les taux d'intérêt restent donc à 0%. Adieu le compte d'épargne. Quelles sont les alternatives ?"
- "Eh bien - comme nous l'avons déjà expliqué dans les autres modules, on peut quand même acheter un bien immobilier maintenant avec les taux d'intérêt bas".
- "C'est vrai, nous profiterons aussi pour une fois des taux d'intérêt bas".
- "Ou une alternative au taux d'intérêt qui est de 0%. Acheter des actions !" Qu'est-ce qu'une action au juste ?"
- "Une action est donc une part d'une entreprise. Si tu as l'action, tu possèdes une petite partie de l'entreprise".
- "Quelles actions, la bourse ! Je ne veux quand même pas spéculer" !
- Stop - pas si vite". Il ne s'agit pas de spéculer, mais d'investir. Mais je sais que tout cela n'est pas notre monde. Nous devrions quand même y regarder de plus près. Peut-être que ce n'est pas si complexe".

Qu'est-ce que l'épargne en fonds ?

IMPORTANT !

Investir, c'est à long terme ! Spéculer, c'est à court terme !

Malheureusement, pour beaucoup, les actions évoquent immédiatement la spéculation. Mais comme le nom de l'épargne en fonds l'indique, il s'agit d'épargner. Et épargner en actions, c'est en fait investir et non spéculer !

Nous ne considérons maintenant que l'investissement.

D'ailleurs, nous montrons le fonctionnement des actions dans le *cours intensif* Actions et fonds.

DIALOGUE :

- "Alors - pourquoi pas des actions pour l'épargne ? Nous connaissons en effet beaucoup d'entreprises et Maria travaille même pour la grande entreprise de télécommunications. Mais nous n'y connaissons rien".
- "Exactement - nous ne connaissons pas les actions. Mais je vais aller voir sur Internet.... Oh... une action de la Deutsche Bank coûte environ 9,00 € l'action Adidas autour de 300,00 €. Et l'action Google coûte même plus de 1750,00 € !"
- "Tu ne veux investir que 100,00 € par mois" ? Dois-tu maintenant économiser pendant 18 mois pour acheter une action Google ?"
- "Ce serait vraiment stupide. Mais regarde : il est écrit que l'on peut acheter un fonds à partir de 1,00 €. Cela pourrait convenir. Mais qu'est-ce qu'un fonds ? Qu'ils nous l'expliquent maintenant".

Que sont les actions et un ETF ?

Peut-être as-tu eu envie d'investir de l'argent dans des actions. Disons 100,00 € par mois. Mais tu ne sais pas quelles actions choisir et tu trouves cela trop risqué. Tu ne t'es encore jamais intéressé aux actions.

Tu veux donc épargner exactement 100,00 € par mois en actions. Tu ne veux pas non plus des actions d'une seule entreprise, mais de nombreuses entreprises : Tu dois te diversifier !

Tu ne peux pas investir exactement avec 100,00 € par mois dans des actions, car cela ne correspond pas exactement aux prix (cours) des actions.

Mais c'est précisément pour cela que les fonds ont été développés. Dans le cas de l'épargne en fonds, l'argent n'est pas placé sur un livret d'épargne, mais dans des fonds d'actions. Les fonds sont des "paniers" d'actions. Il existe deux types de fonds :

- Les fonds actifs - gérés par de véritables gestionnaires de portefeuille.
- Les fonds passifs - qui effectuent un achat et une vente automatiques des actions comme dans l'indice. On les appelle Exchange Traded Funds (ETF). Ce sont des fonds d'actions qui sont négociés en bourse et qui peuvent donc être achetés et vendus chaque jour. La base est toujours un indice d'actions.

PRÉCIS / CONCRET

Qu'est-ce qu'un indice boursier :

Un index est en fait un répertoire - cela existe aussi pour les livres. On peut y faire des recherches par termes et par mots.

Un indice d'actions est un panier d'actions. Il couvre soit un marché entier, soit une partie de celui-ci. L'indice reproduit l'évolution de la valeur de ce marché. Il sert aux investisseurs ou aux gestionnaires de fonds de référence par rapport à d'autres indices, c'est-à-dire à d'autres marchés.

Les indices boursiers sont calculés soit par la bourse, soit par des fournisseurs d'indices spécifiques. Ainsi, le calcul est objectif et n'est pas effectué par les banques ou les sociétés de fonds.

IMPORTANT !

Mais pourquoi peut-on acheter une part de fonds pour 1,00 € ? Parce que c'est un fonds. De l'argent est collecté auprès de nombreux épargnants et investisseurs. Cela représente des millions, voire des milliards d'euros. Et le fonds - c'est-à-dire soit le gestionnaire de fonds pour les fonds actifs, soit le programme pour les ETF - achète ensuite des actions. Avec ces grosses sommes, le fonds n'a jamais de problème avec le cours des actions. Ils achètent et vendent toujours de très grandes quantités.

Quel est l'intérêt de l'épargne en fonds ?

L'épargne en fonds signifie que tu investis chaque mois une somme identique - par exemple 100,00 € - dans des fonds. Toujours la même somme chaque mois. En échange, tu reçois des parts du fonds. Dans le dépôt, tu vois donc aussi les parts que tu as achetées, par exemple 45 parts au mois de janvier. Dans le cas d'un fonds ou d'un plan d'épargne ETF, c'est toujours la totalité de ta somme qui est investie. Si le prix du fonds ou de la part d'ETF ne correspond pas exactement, seules des fractions de parts sont achetées. Mais tout est investi :

Exemple :

ton argent - ici les 100,00 € - est toujours investi intégralement chaque mois en milieu de mois dans le cadre de l'épargne en fonds.

janvier :

Cours de la part ETF 18,21 € le 15 janvier

Achat de parts ce mois-ci : 5,49 parts

Février :

Cours de la part ETF 17,00 € le 15 février

Achat de parts ce mois-ci : 5,88 parts

Mars :

Cours de la part ETF 19,00 € le 15 mars

Achat d'actions ce mois-ci : 5,26 actions

avril :

Cours de la part ETF 21,00 € le 15 avril

Mais en fait, tu as besoin d'argent maintenant.

Valeur du fonds : $5,49+5,88+5,26= 16,63 \times 21,00 \text{ €} = 349,23 \text{ €}$.

Tu reçois 349,23 €. C'est aussi bien, car tu n'as versé que 300,00 €.

Cependant, si le cours de l'action ETF en avril n'est que de 17,00 €,

$(5,49+5,88+5,26= 16,63 \times 17,00 \text{ €} = 282,71 \text{ €})$

tu ne recevras que 315,97 € alors que tu as versé 300,00 €.

IMPORTANT !

Les cours de la bourse montent et descendent. À long terme, on constate que les cours sont à la hausse. C'est pourquoi un plan d'épargne en fonds est aussi un investissement pour ta prévoyance vieillesse. Et investir, c'est toujours à long terme. C'est pourquoi tu ne devrais épargner dans un plan d'épargne en fonds que si tu n'as pas besoin de l'argent pendant au moins les 6-7 prochaines années.

Des dividendes dans le cadre de l'épargne en fonds ?

Si tu investis dans un fonds actif avec des actions ou dans un ETF, de nombreuses entreprises versent également des dividendes. Les dividendes sont les revenus que l'entreprise génère. En tant qu'actionnaire, ils sont crédités sur ton compte. Qu'advient-il des dividendes une fois que j'ai acheté un fonds ou un ETF ?

Ici, il y a deux possibilités. Et tu peux choisir :

Le fonds ou l'ETF réinvestit toujours les dividendes. Le cours augmente parce que le fonds ou l'ETF a maintenant également reçu les dividendes de toutes les actions et les réinvestit immédiatement dans des actions. Le cours de tes parts augmente même indépendamment du cours des actions.

C'est ce qu'on appelle la *thésaurisation* pour les fonds ou les ETF. Si tu veux que les dividendes soient réinvestis immédiatement, tu dois choisir des fonds ou des ETF "thésaurisants" pour ton plan d'épargne.

Ensuite, il y a les fonds ou les ETF qui distribuent les dividendes. Comme le fonds ou l'ETF détient un grand nombre d'actions et que les dates de versement des dividendes sont différentes pour chaque action, les dividendes sont rassemblés et distribués deux fois par an ou chaque trimestre. Tu reçois alors plusieurs fois par an les dividendes de toutes les actions sur ton compte.

C'est ce qu'on appelle la *distribution*. Si tu veux avoir régulièrement ces dividendes sur ton compte, tu dois choisir des fonds ou des ETF "de distribution" pour ton plan d'épargne.

IMPORTANT !

Avec un plan d'épargne en fonds ou en ETF, la totalité de ton épargne est toujours investie chaque mois. Si les cours par part ne correspondent pas exactement, des fractions de parts sont achetées.

Lorsque tu fais le plan d'épargne, tu dois choisir des fonds ou des ETF. C'est-à-dire dans quels marchés ou secteurs tu veux investir. Pour les fonds actifs, tu décides également de la part d'actions et d'obligations. Cela dépend de ta propension au risque. Elle est toujours demandée.

Dans le cadre d'un plan d'épargne ETF, beaucoup choisissent aujourd'hui la "voie la plus simple de la diversification" : l'ETF sur le MSCI World avec les 1600 plus grandes entreprises mondiales. Dans le cours intensif, nous expliquons cela en détail.

Enfin, tu dois encore décider si tu veux que les dividendes soient distribués ou automatiquement réinvestis. Si tu as encore beaucoup de temps avant la retraite, que tu

veux t'en servir pour constituer ta prévoyance vieillesse et que tu n'as pas vraiment besoin des dividendes, tu devrais choisir des fonds de capitalisation ou des ETF.

Que se passe-t-il en cas de hausse ou de baisse des cours ?

DIALOGUE :

- "Tout cela semble très bien avec les fonds et les plans d'épargne ETF. Nous épargnons - donc nous investissons - et avec les fonds, nous avons aussi des actions. Elles versent régulièrement des dividendes et de nombreux cours augmentent aussi au fil des ans".
- "Exactement... et si nous achetons un ETF "MSCI World", nous avons aussi des actions de Netflix, Amazon, Google. Et aussi ces entreprises connues comme IBM, Allianz, etc. J'adore l'idée de "diversifier". Même ainsi - MSCI World est le très grand indice d'actions avec des actions du monde entier".
- "Exactement. Mais ne serait-ce pas vraiment génial si nous n'achetions que lorsque les cours sont en baisse ? Nous gagnerions alors vraiment beaucoup d'argent quand les cours montent".
- "Oui, mais alors nous devons tout le temps regarder la bourse. Nous ne nous y connaissons pas. Quand devons-nous acheter - quand ne pas acheter ? Donc je veux ce plan d'épargne et le reste viendra automatiquement. Nous ne voulons pas non plus spéculer, mais investir".
- "C'est vrai. Ils vont encore nous calculer comment nous allons profiter des hausses et des baisses de cours. Ce n'est pas possible".
- "Moi aussi, je suis impatient maintenant".

Comme tu peux le voir dans les statistiques, la bourse connaît des hauts et des bas. La bonne nouvelle, c'est que sur une longue période - disons 20 ans - les cours ont toujours augmenté. Même les grands krachs boursiers comme celui de la crise de Corona lors du premier lockdown de mars 2020 ont été rapidement rattrapés par les grands indices. Les cours des ETF évoluent de la même manière que les cours des indices, car l'ETF reproduit l'indice.

Certaines actions ont même crevé le plafond, comme Amazon, d'autres non. Mais nous ne voulons pas spéculer, nous voulons investir et diversifier avec le fonds !

Comment profiter des hausses et des baisses de prix ?

Une autre très bonne nouvelle arrive pour le plan d'épargne ! Il ne s'agit pas d'une annonce actuelle qui ne sera plus valable demain, mais d'une pure mathématique. Et celle-ci est toujours valable :

Si tu investis régulièrement dans des actions avec un plan d'épargne, tu en profites quand les cours montent et quand ils baissent !

En voici la preuve :

Tu investis chaque mois 100,00 € dans des fonds ou des ETF avec un plan d'épargne.

Les cours sur 4 mois sont les suivants :

Mois 1 : cours 10,00 € -> pour 100,00 €, tu achètes automatiquement 10 parts

Mois 2 : cours 20,00 € -> pour 100,00 €, tu achètes automatiquement 5 parts

Mois 3 : Cours 5,00 € -> pour 100,00 €, tu achètes automatiquement 20 parts

Mois 4 : Cours 10,00 € -> pour 100,00 €, tu achètes automatiquement 10 parts

Quel est ton plan d'épargne après 4 mois ?

Ton investissement après 4 mois : 400,00 €

Ton nombre d'actions achetées : 45

Ton prix moyen par part : 8,89 € [400/45]

Votre plan d'épargne valeur au mois 4 : 450 € [45* €10]

Ton rendement après 4 mois 12,5% [50/400]

La valeur de ton dépôt - c'est-à-dire ton plan d'épargne - a fluctué de manière importante, mais tu as fini par gagner beaucoup d'argent.

DIALOGUE :

- Quoi, je deviens fou ? 12,5% de rendement alors que les cours ont monté et baissé ? Et à la fin, le cours est le même qu'au début ! Je ne comprends rien".
- "C'est justement ça, les mathématiques. Comme tu investis toujours le même montant de 100,00 € par mois, voici ce qui s'est passé : Lorsque le cours était très bas - c'est-à-dire à 5,00 € - tu as reçu 20 parts, car tu as quand même investi 100,00 €. Lorsque les parts étaient tout à fait chères à 20,00 €, tu n'as acheté que 5 parts avec les 100,00 €".
- "Ah oui - je vois : je profite des cours bas parce que j'obtiens plus pour la même somme. Et j'achète moins quand les cours sont en hausse. A la fin, je regarde ce que j'ai acheté comme parts au total et je me réjouis de cet effet".
- "Super - c'est justement l'avantage de toujours investir régulièrement".

Faisons maintenant le calcul inverse :

Chaque mois, tu investis toujours dans 10 parts du fonds ou de l'ETF.

Les cours sur 4 mois sont les suivants :

Mois 1 : cours 10 € -> tu achètes 10 parts pour 100,00

Mois 2 : Cours 20 € -> Tu achètes 10 parts pour 200,00 €.

Mois 3 : Cours 5 € -> Tu achètes 10 parts pour 50,00 €.

Mois 4 : Cours 10 € -> Tu achètes 10 parts pour 100,00 €.

Quelle est la situation après 4 mois

Ton investissement après 4 mois : 450,00 €.

Ton nombre d'actions achetées : 40

Ton prix moyen par part : 11,25 € [450/40]

Ta valeur Dépôt au mois 4 : 400 € [40* €10]

Ton rendement après 4 mois : -11,11% [-50/450]

DIALOGUE :

- "Quoi ? Je deviens fou -11,11% de rendement négatif ? 450,00 € dépensés et le dépôt ne vaut que 400,00 €. Juste parce que j'ai toujours acheté 10 parts" ?
- "C'est justement les mathématiques. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir qui a acheté. Ce qui compte, c'est que tu aies toujours acheté le même nombre de parts chaque mois. Voici ce qui s'est passé : Lorsque le cours était très bas - c'est-à-dire à 5,00 € - tu n'as acheté que 10 parts - tu n'as donc investi que 50,00 € au lieu de 100,00 €. Quand les parts étaient très chères, à 20,00 €, tu as quand même acheté 10 parts et tu as investi 200,00 €".
- "Ah oui - je vois : je n'ai pas profité des cours bas et n'ai acheté que 10 parts à nouveau. Quand le cours a atteint le sommet, j'ai quand même acheté à nouveau 10 parts".
- "J'adore les mathématiques ! Cela nous donne maintenant une raison supplémentaire d'avoir un plan d'épargne en actions. Nous "battons" la bourse" !

Quel est l'effet des prix moyens ?

Ce que tu as vu dans l'exemple, c'est l'effet du coût moyen. En anglais : Cost-Average-Effect. Effet du coût moyen - c'est un effet qui se produit lorsque tu épargnes régulièrement le même montant que dans un plan d'épargne pour des placements dont les cours fluctuent. Ensuite, tu achètes automatiquement plus de titres en période de cours bas (baisse) qu'en période de cours élevés (hausse). Ainsi, le portefeuille contient toujours un nombre disproportionné de parts achetées à "bas prix". Ton prix moyen par part diminue. Tu ne dois pas te préoccuper du "bon" moment (timing) pour acheter. Le timing perd de son importance.

Tu profites des hausses et des baisses de cours ! C'est aussi un argument important en faveur d'un plan d'épargne en fonds avec des actions.

PRÉCIS / CONCRET

Un patrimoine avec des mensualités d'épargne ?

Maintenant, tu t'intéresses certainement encore à la manière dont tu peux te constituer un petit patrimoine pour ta prévoyance vieillesse. En d'autres termes, pour que le pilier 3 de la prévoyance vieillesse devienne très important. Tu trouveras de nombreux calculateurs de ce type sur Internet. Continuons avec notre exemple :

- Tu fais un plan d'épargne de 100,00 € par mois
- Le plan d'épargne investit dans l'ETF MSCI World
- Tu planifies à 30 ans

Voici le résultat :

Tu as investi 36.000,00 € dans le plan d'épargne au cours des 30 années [$30 \times 12 \times \text{€ } 100$].

Tu as un bénéfice de 22 844,29 € après 25 ans.

Cela fait un rendement de 63,46% en 30 ans [$58\,844,29 / 36\,000 - 1$].

Cela ne fait que 2,11% de rendement par an en moyenne ? Il est écrit que le MSCI World augmente à lui seul de 3,1% par an. Non, tu ne peux pas faire ce calcul. Tu épargnes au fil des ans. Les "mathématiques" ne fonctionnent donc pas avec un calcul de rendement par an.

Un patrimoine avec des mensualités d'épargne et un paiement unique ?

C'est pourquoi nous allons maintenant donner un exemple séparé avec un plan d'épargne et un investissement unique :

C'est là que les choses se compliquent, c'est pourquoi nous allons procéder étape par étape :

1. Tu as investi 36.000,00 € dans le plan d'épargne au cours des 30 années [$30 \times 12 \times \text{€} 100$].
2. Au début, tu as versé directement 10.000,00 € provenant d'un héritage.
3. Tu as un bénéfice total de 37.833,93 € après 30 ans.
4. Dont - exactement comme ci-dessus - 22.844,29 € de bénéfice sur tes mensualités d'épargne de 100,00 €. Rien n'a changé.
5. Et le reste - soit 14.989,64 € - est ton rendement sur ton versement unique de 10.000,00 €. Cela représente 149,90% sur les 10.000,00 €.
6. Cela fait un rendement total du plan d'épargne de 82,25% sur 30 ans [$83.833,93/46.000 - 1$].

Et encore une explication :

Tous les dividendes sont automatiquement réinvestis, c'est-à-dire l'effet de la thésaurisation - tu peux très bien le voir sur les 10.000,00 €. Cela représente un rendement de 149,90% en 30 ans !

Tu as donc plus que doublé ton apport de 10.000,00 € en 30 ans. Cela fait maintenant un rendement de 4,99% [$149,90\%/30$] par an pour ce dépôt.

DIALOGUE

- Des chiffres, des chiffres, des chiffres". C'est épuisant. Mais il s'agit de notre argent. Et nous aurons beaucoup d'argent à disposition à la fin de notre vie".
- "Oui, c'est ce qu'ils disent toujours. La prévoyance vieillesse doit commencer tôt. Et le patrimoine se construit lentement".
- "Mais je n'ai pas compris pourquoi le rendement de ces 10.000 € versés au départ est de 4,99% après 30 ans ? Le calcul indique bien un rendement annuel de seulement 3,1% pour le MSCI World ?"
- "C'est justement l'effet de la thésaurisation. Les dividendes sont en effet toujours réinvestis. Donc, en plus de nos 100,00 € mensuels, nous ajoutons les dividendes de toutes les actions de l'ETF".
- "Wow, alors en plus de nos 100,00 € par mois, nous investissons l'argent que ces sociétés d'actions nous versent en bénéfices".
- "C'est ainsi. Et les mathématiques nous montrent qu'après de nombreuses années, cela se multiplie de plus en plus".

Voici un autre exemple : tu investis avec ta femme 200,00 € par mois dans un fonds/plan d'épargne ETF et tu commences avec 10.000,00 €. Au bout de 30 ans, vous avez réuni un petit patrimoine de 142.678 €.

IMPORTANT !

Ces exemples te montrent l'effet positif du plan d'épargne en fonds sur une longue période. Tu dois commencer à épargner pour ta retraite le plus tôt possible. 30 ans semblent éternels. Mais l'effet du coût moyen et la thésaurisation des dividendes augmentent ta fortune de manière très impressionnante.

Tu peux augmenter le plan d'épargne en fonds à tout moment - c'est-à-dire verser plus par mois - un paiement unique si tu hérites - ou le vendre en totalité ou en partie. Cela peut être utile si tu souhaites acheter un bien immobilier avant l'échéance. Tu disposeras alors déjà d'un capital propre. Tu disposes ainsi du troisième pilier de la prévoyance vieillesse.

Et l'assurance-vie ?

Nous avons déjà présenté l'assurance-vie [AV] dans le module 3 Assurance. Étant donné que les compagnies d'assurance n'offrent pratiquement aucune garantie ou seulement une garantie très faible d'environ 0,5 % par an, l'assurance vie n'est pas adaptée à la constitution d'un patrimoine et à la prévoyance vieillesse.

Les frais de souscription d'une assurance-vie et les frais courants sont trop élevés par rapport aux fonds ou aux fonds d'épargne. Tu peux lire cela en détail dans le module 3.